

# **NOTRE SOCLE COMMUN**

**POUR L'ÉCOLOGIE SOCIALE ET POPULAIRE**

**10 propositions de rupture pour changer la vie**

**LA PRIMAIRE  
POPULAIRE**

# VERS UN PROJET COMMUN

## POUR L'ÉCOLOGIE SOCIALE ET POPULAIRE

### 10 propositions de rupture pour changer la vie

---

Le socle commun est la première des trois étapes de la méthode de l'association 2022 ou jamais - qui porte la Primaire Populaire - pour permettre au "Bloc des justices" de remporter l'élection présidentielle de 2022.

Ce socle commun se fonde sur un constat simple : nous avons plus en commun que ce qui nous divise. Les partis et candidat.es du "Bloc des Justices" peuvent parvenir à s'unir autour de valeurs communes et de mesures clés promouvant la justice sociale, environnementale et démocratique. C'est pourquoi l'association **2022 ou jamais** a décidé de solliciter une dizaine de partis de la gauche et de l'écologie, allant des Nouveaux Démocrates à la France Insoumise, pour co-écrire ce qui est devenu quelques mois plus tard **le socle commun utilisé par la Primaire Populaire**.

Il contient 10 propositions de rupture, et près d'une centaine de mesures pour changer la vie des gens, inspirées des revendications des principaux mouvements sociaux de ces dernières années que sont les mouvements antiraciste, féministe, social, des Gilets Jaunes, écologiste ou les syndicats. 2022 ou jamais a ainsi réuni des représentant.e.s desdits mouvements, ainsi que des 13 partis suivants : Cap Ecologie, Europe-Ecologie-Les Verts, Ensemble !, Gauche Démocratique et Sociale, Génération.s, Gauche Républicaine et Socialiste, La France Insoumise, Nouveaux Démocrates, Nouvelle Donne, Parti Communiste Français, PEPS, Place Publique, Parti Socialiste. Et c'est ensemble que toutes ces figures du "Bloc des Justices" ont discuté, corrigé, approfondi le socle commun jusqu'à obtention de sa version actuelle, approuvée par toutes les actrices et tous les acteurs susmentionnés.

Le socle commun est un processus démocratique sans précédent, tant il est innovant de parvenir à rassembler autant de partis et de mouvements sociaux autour d'un nombre important d'idées et de mesures. La co-construction d'un tel socle est donc une grande nouveauté et un succès démocratique.

Il répondait à un besoin de rassemblement au sein du "Bloc des Justices" et de mise en avant des convergences ou similarités idéologiques entre les différents partis et mouvements. Toutefois, il est important de préciser qu'il ne constitue pas à lui seul le programme des personnes qui participeront au scrutin de la Primaire Populaire. Il s'agit plutôt d'une base dans laquelle les partis et mouvements susmentionnés reconnaissent leurs valeurs, et que les candidats et candidates de la Primaire s'engageront à respecter, tout en affinant, précisant ou étoffant certaines mesures. Il s'agit donc d'un "minimum" commun de ruptures et mesures à mettre en place, qui seront complétées par chaque candidat.e selon leurs propres ambitions et programmes.

Créer les conditions d'une rupture avec les politiques libérales et liberticides menées actuellement, refuser la prophétie auto-réalisatrice d'un choix limité à Macron-Le Pen au deuxième tour de la présidentielle de 2022, offrir une perspective d'une vie meilleure sur une planète vivable : voilà l'ambition de notre démarche.

Cela implique une détermination sans faille et la modestie qui sied. Car ce sont les citoyens et les citoyennes qui détiennent les clés de leur avenir commun.

Pour gagner, nous savons qu'il faut oser dépasser les rancœurs, tisser les liens qui rassemblent et construire ensemble un commun.

Partir des propositions formulées par les associations, les syndicats, les coalitions, les mouvements sociaux (gilets jaunes, climat, féministe, anti-raciste...), les acteurs politiques en faveur de l'écologie, la justice sociale et une vraie démocratie ; échanger ensemble autour d'un socle commun qui donne à voir les lignes de force d'une alternative; arriver à un consensus sur 10 mesures phares assorties d'un ensemble d'autres, voilà le pari réussi.

L'enjeu n'est pas mince dans le contexte d'instrumentalisation de certaines thèses sur la sécurité, sur les angoisses liées à la pandémie et aux conséquences sociales, sur le rejet de l'autre, thèses qui occultent la réalité vécue par le plus grand nombre qui souffre de l'insécurité sociale, qui guette la fin du mois dès ses premiers jours, qui renonce aux soins pourtant si nécessaires.

Le séparatisme des ultra-riches, qui ont doublé leurs revenus et patrimoine depuis l'élection d'Emmanuel Macron, est masqué par un discours de haine contre tel ou tel. Les libertés sont rognées jour après jour au nom des risques terroristes mais en réalité aussi pour mieux museler les oppositions citoyennes, militantes ou politiques.

C'est tout le contraire qui est proposé ci-après. Réparer la société, protéger plutôt que contraindre, ouvrir sur l'avenir, donner espoir.

Les politiques ont une responsabilité historique dans un tel contexte. L'Histoire nous a appris, hélas, à quel point tout peut basculer dans l'horreur quand l'intérêt collectif devient second.

Avoir ce premier socle de propositions communes est incontestablement un premier pas qui devra être suivi d'autres afin que la dynamique de la victoire s'enclenche.

C'est manifestement possible, c'est évidemment indispensable.



# SOMMAIRE

## POUR UNE RÉPUBLIQUE **ÉCOLOGIQUE** P.5

Projet 1 - Agriculture et Alimentation

Projet 2 - Climat & Biodiversité

## POUR UNE RÉPUBLIQUE **SOCIALE** P.10

Projet 3 - Protection sociale

Projet 4 - Emploi

Projet 5 - Service Public

Projet 6 - Travail

Projet 7 - Fiscalité

## POUR UNE RÉPUBLIQUE **DÉMOCRATIQUE** P.17

Projet 8 - Institutions

Projet 9 - Constitution

Projet 10 - Libertés

## ANNEXES P.21

# 1. POUR UNE RÉPUBLIQUE ÉCOLOGIQUE



### LE PLAFONNEMENT DES MARGES DE LA GRANDE DISTRIBUTION POUR UNE RÉMUNÉRATION JUSTE DES PRODUCTEURS

**UNE LOI À VOTER DÈS 2022 :** *Une grande loi de transition alimentaire vers une agriculture paysanne et écologique. Accompagner les agriculteurs et agricultrices dans leur reconversion vers une agriculture biologique et paysanne notamment par :*

- L'annulation de la dette des agriculteurs qui passent à une agriculture bio.
- Le plafonnement des marges de la grande distribution pour garantir des prix équitables aux producteurs.
- La protection des agriculteurs et agricultrices de la mondialisation en refusant les traités de libre-échange ne respectant pas les accords de Paris.
- La garantie de la vente libre des semences paysannes.

### LES AUTRES MESURES QUI RASSEMBLENT LE BLOC DES JUSTICES SUR CE SUJET :

#### RÉFORME DU FONCIER

- **Encadrement de la transmission du foncier** pour éviter l'accaparement et la concentration de la propriété des terres agricoles dans les mains d'agriculteurs conventionnels industriels ou de rentiers plus soucieux de rentabilité que de la préservation de la nature, ouvrant la terre à la spéculation financière internationale.

#### ENCOURAGER LES PRATIQUES AGRICOLES PAYSANNES

- **Réformer l'enseignement et la formation agricole** : intégrer au tronc commun obligatoire l'enseignement de l'agroécologie, rendre obligatoires des stages dans des exploitations qui appliquent les méthodes de l'agroécologie, ouvrir la formation continue sur les pratiques agroécologiques pour tous les agriculteurs et former les conseillers techniques aux pratiques de l'agroécologie.
- **Augmenter l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs** pour permettre le retour à l'emploi agricole incarnant un nouveau modèle de production paysan.
- **Statut du fermage et soutien à l'achat de terres agricoles** par des collectivités, pour mettre en place elles-mêmes leur régie agricole. Renouvellement des instances type SAFER.
- **Proposer une alimentation biologique**, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.
- **Diversifier les formes d'agricultures** et développer les filières aval pour valoriser toutes les productions agricoles.

#### METTRE FIN AUX PESTICIDES D'ICI À 2030

- **Mettre en place une évaluation de la toxicité** à long terme de l'ensemble de la formulation commerciale d'un produit avant toute délivrance d'AMM (autorisation de mise sur le marché).
- **Ne délivrer aucune AMM aux produits présentant une toxicité à long terme** pour l'humain ou l'environnement.

- **Baser cette évaluation sur la littérature/des études scientifique(s) indépendante(s)** et non sur les seules données fournies par les pétitionnaires.
- **Rendre ces évaluations transparentes pour les citoyens.**
- **Examiner les AMM existantes** à l'aune de ces nouveaux critères et retirer du marché les produits qui n'y répondent pas.
- **Renforcer les contrôles de conformité** entre la formulation évaluée et la formulation vendue.

## METTRE EN PLACE UNE TAXATION ÉCOLO-SOCIALE DES PRODUITS AGRICOLES TRANSPORTÉS OU IMPORTÉS

- **Taxer les produits agricoles transportés ou importés** qui ne respectent pas a minima les normes européennes afin d'inverser la hiérarchie des prix entre industries des pesticides et agriculture préservatrice de la Nature. Cette taxe permettrait de financer le soutien aux agriculteurs bio, aux éleveurs non intensifs ainsi qu'aux autres acteurs de la filière.

## DÉMOCRATISER LES INSTANCES AGRICOLES

- **Favoriser l'accès des citoyens dans les chambres d'agriculture.**

## REPENSER LES SUBVENTIONS DE LA PAC (Politique agricole commune européenne)

- **Flécher les financements PAC** vers les petites et moyennes exploitations non chimiques.
- **Modifier le référentiel éco-régime** des hectares ou têtes de bétail. Favoriser l'emploi et la qualité plutôt que les surfaces et les cheptels.

## GARANTIR LE RESPECT DES FORÊTS

- **En prenant en compte la qualité de la reforestation** : le bilan carbone d'une forêt exploitée en «multi-essence» est positif alors que celui d'une forêt exploitée en «mono-essence» (souvent avec un seul étage de végétation) et à court terme (rythme de coupe rapide) est négatif.

## GARANTIR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

- **Interdire l'élevage intensif**, l'élevage en cage, la stabulation à 100%.

### UNE VRAIE LOI CLIMAT

**UNE LOI À VOTER DÈS 2022 :** *Proposer une vraie loi climat pour reconvertir notre économie et accompagner nos entreprises dans la transition avec la reprise des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat sans filtre dont notamment :*

- La mise en place d'un **grand plan de rénovation thermique des bâtiments** à travers une relance verte et socialement juste, porteuse de centaines de milliers d'emplois non délocalisables; lors des rénovations thermiques, assurer la mise en accessibilité PMR.
- Cet investissement permettra **une baisse des factures énergétiques** et une amélioration du confort et de l'habitabilité pour tous.
- Et une **nouvelle politique d'aménagement du territoire** portée et décidée par les collectivités locales en concertation avec les citoyens.

### LES AUTRES MESURES QUI RASSEMBLENT LE BLOC DES JUSTICES SUR CE SUJET :

#### GARANTIR LA TRANSITION DE NOTRE SYSTÈME DE PRODUCTION VERS UNE PLUS GRANDE SOBRIÉTÉ

- Accompagner la transformation des entreprises et des métiers par un **grand plan de formation à la reconversion des salariés** vers les secteurs verts d'avenir (transports, verdissement des processus industriels) en garantissant une autonomie de choix dans la formation et l'autonomie des personnes à s'orienter.
- Créer une **éco-responsabilité des entreprises**, qui serait du ressort des CHSCT, faire appliquer le devoir de vigilance des entreprises (place des usages dans le produit), ajouter le bilan carbone (scope 3) au bilan comptable de toutes les entreprises en intégrant les importations, contrôle interne, droit de surveillance, droit d'alerte.
- **Droit de retrait des CHSCT.**
- **Conditionner les aides aux entreprises** au respect des objectifs de réduction GES de chaque entreprise et prévoir le remboursement des aides par les entreprises non vertueuses. Encadrer l'investissement des entreprises avec des critères de réduction des GES. Bonus malus au crédit bancaire, en fonction de la réparabilité de l'objet et de la récupération des minéraux et matières premières, produit en Europe ou importé.
- **Développer l'économie circulaire** : réduire les déchets à la source, sensibiliser les consommateurs et les accompagner dans leurs changements d'habitudes/comportements, imposer des normes aux différents secteurs économiques, organiser les filières de recyclage et réemploi, financer la recherche et l'innovation, organiser une véritable économie circulaire, favoriser les matériaux bio-sourcés...
- Inciter au développement d'une **industrie française** du photovoltaïque et des batteries.



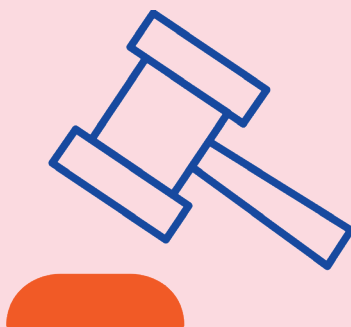
## INFORMER LES CITOYENS SUR L'URGENCE CLIMATIQUE ET CESSER DE LES INCITER À LA SURCONSOMMATION AVEC LA PUBLICITÉ

- **Réguler la publicité** en interdisant la publicité sur les produits les plus émetteurs de GES et intégrer une mention pour moins consommer (Loi Evin des produits les plus polluants).
- Intégrer l'éducation à l'environnement et au développement durable à l'école : parcours depuis la maternelle et jusqu'au lycée obligatoire dans toutes les filières en intégrant la sobriété énergétique comme devoir citoyen. Généraliser l'enseignement de l'écologie, de l'agriculture écologique, dès l'école primaire.
- Organiser des journées environnement et citoyenneté (modèle JAPD) obligatoires pour tous les plus de 18 ans.
- Mettre en place une mesure de charge écologique pour permettre à chacun de comptabiliser son empreinte carbone sur la base du volontariat.
- Généraliser les ateliers climat pour faire en sorte que les initiatives soient le fruit d'un travail réunissant élus, citoyens et spécialistes.

## OBJECTIF 100% D'ÉNERGIES RENOUVELABLES D'ICI À 2050

- Planification de la **sortie du nucléaire d'ici 2050** au plus tard.
- **Débat citoyen sur la manière de gérer cette sortie du nucléaire en 2050.**
- Investir dans les **énergies renouvelables** et dans le stockage d'énergie.
- **Développer les transports écologiques**, en s'appuyant sur le rail public.
- **Garantir des aides pour les personnes** véhiculées et obligées d'utiliser leur voiture (chèque mobilité pour les ménages les plus modestes, location de véhicule longue durée). Déduction fiscale des trajets domicile-travail et remboursements professionnels km forfaités au taux des véhicules 4ch.
- **Aide à l'achat d'une voiture moins polluante** et interdiction des SUV en 2025 ou 2030.
- **Production d'hydrogène vert** pour décarboner les usages.
- Inciter au **développement des communautés d'énergie.**

## 2. POUR UNE RÉPUBLIQUE SOCIALE



# PROJET 3

## PROTECTION SOCIALE

LA PRIMAIRE  
POPULAIRE

### REVENU DE SOLIDARITÉ DÈS 18 ANS

**UNE LOI À VOTER DÈS 2022 :** *Des mesures législatives qui permettent à chacun et chacune de couvrir ses besoins essentiels à travers un paquet de protection sociale pour les jeunes, l'alimentation, l'énergie et le chômage comprenant:*

- La mise en place un **revenu de solidarité dès 18 ans.**
- La garantie d'une forme de **sécurité sociale alimentaire.**
- L'assurance d'un **volume minimum gratuit pour l'eau/gaz/électricité** avec une progressivité des tarifs.
- L'abandon de **la réforme de l'assurance-chômage.**

### LES AUTRES MESURES QUI RASSEMBLENT LE BLOC DES JUSTICES SUR CE SUJET :

#### PROTECTION DE L'ACCÈS AU LOGEMENT, À L'ÉNERGIE ET À L'ALIMENTATION

- Garantir une ressource alimentaire aux personnes présentes sur le sol français.
- Permettre l'égalité territoriale et l'égalité face au logement grâce à un plan de réoccupation voire préemption et réquisition des logements vides, une extension de l'encadrement des loyers dans tous les secteurs en tension avec une limitation drastique des démolitions, une lutte contre l'habitat indigne et une meilleure mixité.
- Reconnaître **le droit à l'alimentation en attribuant une allocation (150€ minimum)** à l'ensemble de la population permettant d'accéder à des produits frais locaux sur le modèle des allocations familiales (donc financée par les cotisations sociales payées par les employeurs).
- Démocratiser la gestion de la protection sociale, en introduisant dans les caisses locales et nationales, aux côtés des représentants des salariés et des organisations patronales, des élus des consommateurs et des producteurs.

#### FINANCEMENT DURABLE DU SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE

- Assurer une prise en charge universelle de la perte d'autonomie.
- Garantir la retraite par répartition en assurant son financement par une augmentation progressive des cotisations.

### GARANTIE DE L'EMPLOI

**UNE LOI À VOTER DÈS 2022 :** *Une loi qui vise l'emploi, la garantie de l'emploi (employer toutes les personnes volontaires au chômage dans des projets écologiques et territoriaux) et un salaire juste pour toutes et tous (notamment les personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap) en:*

- Instaurant **la garantie de l'emploi** (certains partis préconisent un revenu universel).
- Favorisant une forme de **diminution du temps de travail** (différentes selon les candidats et candidates : semaine de quatre jours, 32h, davantage de congés payés ou retraite à 60 ans).
- Rehaussant **le SMIC**.
- **Réduisant les écarts de salaires**.
- **Relocalisant les activités** et accélérant la transition écologique.
- Renforçant **l'égalité salariale** entre femmes et hommes.
- Instaurant le **congé parental égalitaire et obligatoire**.

### LES AUTRES MESURES QUI RASSEMBLENT LE BLOC DES JUSTICES SUR CE SUJET :

#### RÉDUIRE ET PARTAGER LE TEMPS DE TRAVAIL

- Lutter contre les discriminations. Partager le temps de travail pour vivre mieux et lutter contre le chômage de masse. Les modalités de réduction du temps de travail devront être négociées à l'échelle interprofessionnelle, dans les branches et dans les entreprises. La réduction du temps de travail doit pouvoir être progressive en fonction des spécificités des entreprises, notamment via les congés parentaux.

#### LÉGALISATION SOCIALE DU CANNABIS

- Légaliser et encadrer par un monopole d'État la consommation, la production et la vente de cannabis à des fins récréatives en affectant les recettes des taxes sur le cannabis à des programmes de lutte contre les addictions et à de l'accompagnement vers l'emploi et la normalisation économique (formation, création d'entreprises ESS, assos..).

### HAUSSE DES SALAIRES DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION

**UNE LOI À VOTER DÈS 2022:** Une loi d'investissement massif dans le social, prioritairement dans la santé et l'éducation en allouant **des milliards d'euros supplémentaires** pour notre système de santé. Il s'agit de permettre :

- **L'augmentation des salaires des professionnels de santé, du médico-social et de l'éducation** : après avoir applaudi à nos fenêtres, le temps de la valorisation réelle.
- **La lutte contre les déserts médicaux** : personne ne doit être à plus de 15 min d'un médecin généraliste et à 45 minutes d'un spécialiste.
- **L'investissement dans le système hospitalier et éducatif**, et les métiers du soin et de l'accompagnement essentiellement assumés par des femmes.

### LES AUTRES MESURES QUI RASSEMBLENT LE BLOC DES JUSTICES SUR CE SUJET :

- Garantir l'accès gratuit de chacun et chacune aux soins, notamment via la fin du paiement à l'acte et via l'ouverture de maisons de santé.
- Améliorer les conditions de travail des personnels de santé et de l'aide sociale.
- Investir massivement dans l'École républicaine et son objectif émancipateur.
- Valoriser le salaire des enseignants et leur formation continue, et réinvestir les services de vie scolaire : les conseillers d'orientation, les CPE et accompagnants de vie scolaire.
- Opérer un suivi individuel renforcé des jeunes en risque de décrochage scolaire, généraliser les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.
- Instaurer des congés parentaux obligatoires aux couples. Mettre en place un service public de la petite enfance, et diviser par deux le nombre d'enfants en classe de maternelle.
- Investir dans la recherche française (3% du PIB) et supprimer le CIR. Revaloriser les budgets de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que de la rémunération des chercheurs, développer les passerelles et enseignements communs entre les universités et les grandes écoles, encadrer fermement les frais de scolarité.  
Favoriser la Recherche & Développement en privilégiant les innovations qui participent à la transition énergétique.  
Investir et garantir à chacun et chacune une prise en charge digne pour nos aînés et pour toute personne en situation de handicap. En faire un bien commun non lucratif  
Investir de façon récurrente dans les campagnes de prévention pour la santé et les risques d'accidents.  
Organiser un référendum sur l'écriture inclusive.  
Créer des centres de médecines alternatives, les incorporer aux remboursements généraux. Créer de hautes écoles d'herboristerie et rouvrir leurs établissements sur tous les territoires français.

### 50% DE SALARIÉS DANS TOUTES LES INSTANCES DÉCISIONNAIRES DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

**UNE LOI À VOTER DÈS 2022 :** *Une loi pour redonner le pouvoir aux travailleurs et travailleuses via la codétermination dans le travail :*

- Instaurer la représentation à **50% des salariés dans les CA** pour la la fonction publique.
- Le **pouvoir de veto du Comité Social Économique**. (CSE)
- Garantir l'égalité des salariés en faisant **primer la loi sur les accords de branche** et les accords d'entreprise, en rétablissant la hiérarchie des normes et en abrogeant la loi travail 2016.

### LES AUTRES MESURES QUI RASSEMBLENT LE BLOC DES JUSTICES SUR CE SUJET :

- Présomption de salariat pour les travailleurs des plateformes et les travailleurs précaires.
- Réglementation et régulation du statut d'auto-entrepreneur.
- Interdire aux entreprises de fonctionner exclusivement avec des sous-traitants.
- Assurer la primauté des dispositions du Code du travail, des accords interprofessionnels et des conventions de branche sur les accords d'entreprise.
- Protéger le Code du travail en abrogeant la loi travail 2016 (rétablir les 35h, heures supplémentaires payées, repos dominical).
- Renforcer et généraliser le devoir de vigilance dans toutes les entreprises.
- Garantir des droits et une représentation syndicale à l'ensemble des salariés, notamment celles et ceux qui travaillent dans des petites entreprises.
- Instaurer la représentation à 50% des salariés dans la redistribution des bénéfices.

## UN VRAI ISF, FLÉCHÉ SUR LES 0,1% LES PLUS RICHES, QUI GÉNÈRE 20 MILLIARDS AU LIEU DE 4 MILLIARDS AVANT MACRON

**UNE LOI À VOTER DÈS 2022 :** *Permettre un big bang fiscal pour des impôts plus justes et écologiques par le retour de l'ISF en mieux, il s'agirait alors de :*

- **Restaurer et moderniser l'ISF** pour qu'il génère 10 à 20 Milliards d'euros par an (au lieu de 4 Milliards avant la réforme Macron).
- Une nouvelle taxation des **revenus du capital à 40%**.
- **Imposer les multinationales** qui ont une activité en France.
- Prélever un impôt sur le revenu (IR) plus progressif.
- Renforcer les moyens de la **lutte contre la fraude et l'évasion fiscale**.

## LES AUTRES MESURES QUI RASSEMBLENT LE BLOC DES JUSTICES SUR CE SUJET :

### IMPÔT SUR LE REVENU SIMPLIFIÉ, PROGRESSIF ET LIÉ AU REVENU DE BASE

- Simplifier le calcul du revenu imposable en le rendant égal au revenu déclaré : supprimer les abattements et le prélèvement forfaitaire unique, supprimer la décote et la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CEHR).
- Faire un IR réellement progressif sortant du cadre des tranches (impôt abc).
- Verser un revenu de base lorsque les revenus d'activité – connus en temps réel – ne dépassent pas un certain montant annuel. Quand le contribuable n'a aucun revenu, le revenu disponible est égal au revenu de base.
- Rendre la CSG, aujourd'hui proportionnelle aux revenus d'activité et donc injuste, progressive sur le modèle du calcul de l'impôt abc.

### REDÉFINITION DE L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ET AIDES CONDITIONNÉES

- Ramener les multinationales dans le droit commun de l'impôt sur les sociétés, en proposant au niveau européen de changer la définition de la base imposable, que l'entreprise possède un établissement stable en France ou non. Conditionner les aides aux entreprises, remboursement en cas de licenciements collectifs, de non-respect des objectifs carbone ou de la démocratie au travail : donner aux IRP des droits suspensifs sur les aides.
- Conditionner les aides fiscales (CIR, réduction de TVA, impôts de production) à des créations d'emplois et de brevets. Supprimer des niches fiscales polluantes et instaurer une taxe carbone aux frontières.

### LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE

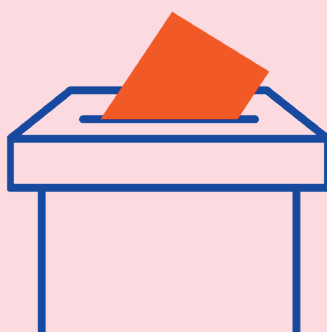
- Renforcer les moyens humains et techniques de l'administration fiscale et des douanes dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.
- Impôt universel pour les Français de l'étranger : payer la différence comme aux US.
- Créer une corporation de gendarmes des marchés financiers.

## UNION EUROPÉENNE

**Fiscalité, mesures unilatérales et coopérations européennes :** Pour que les mesures du socle puissent être mises en œuvre de manière aussi effective que possible, une nouvelle relation à l'Union européenne s'impose. La mise en œuvre des mesures en France sera d'autant plus efficace qu'elle s'accompagnera d'un mouvement similaire chez nos voisins. Cette dynamique peut être enclenchée sans accord des 27 États Membres, en commençant par les pays qui souhaitent plus de justice sociale, fiscale et écologique. Elle fera l'objet d'une coopération renforcée, mécanisme prévu par le droit européen ou de traités internationaux ad-hoc sur ces sujets.



# 3. POUR UNE RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE



### LA RECONNAISSANCE DU VOTE BLANC

**UNE LOI À VOTER DÈS 2022 :** *Une réforme qui restaure la confiance dans notre démocratie par des mesures d'urgence et une loi de renouvellement de la démocratie. Instaurer par une loi organique :*

- La reconnaissance **du vote blanc contraignant**.
- La **proportionnelle aux législatives**.
- La **limitation à deux mandats consécutifs** pour toutes les charges publiques.
- Le changement en profondeur des **modalités de financement des partis** pour plus de transparence et d'indépendance.
- La création de **bons pour l'égalité démocratique**, que chaque citoyen et citoyenne pourra allouer chaque année au mouvement politique de son choix lors de sa déclaration de revenus.

### LES AUTRES MESURES QUI RASSEMBLENT LE BLOC DES JUSTICES SUR CE SUJET :

#### CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS RELEVANT DE LA LOI :

- Mettre en place une **démocratie continue**. Cela nécessite un changement de rôle et de posture de l'élu, qui doit passer d'un décideur solitaire à un facilitateur/animateur d'un processus de décision. Pour y parvenir, nous proposons de mettre en place un programme d'accompagnement/formation dès 2022 pour l'ensemble de nos élus à ce changement de pratiques et proposer également aux citoyens de se former davantage et leur permettre un droit d'initiative.
- Changer en profondeur les modalités de **financement des partis et campagnes** pour plus de transparence et indépendance (loi) : créer une «banque de la démocratie», pour que les partis s'affranchissent du financement des banques privées.
- Des **médias plus indépendants** pour un vrai contre pouvoir. Les entreprises éditrices de presse / médias audiovisuels privés disposant de plus de 10 salariés devront compter au sein de leurs organes de gouvernance au moins la moitié de représentants des salariés, parmi lesquels au moins deux tiers de journalistes (loi). Inciter fortement les médias à passer sous un statut de société à but non lucratif en le rendant nécessaire pour tous les organes de presse souhaitant des aides publiques (loi). Par ailleurs, les aides à la presse existantes (à l'exception du taux super-réduit de TVA qui est maintenu) seront remplacées par un "Bon pour l'indépendance des médias" fixé initialement à quelques dizaines d'euros par adulte permettant à chacun de contribuer au financement du média de son choix (loi). (8.8)

### UNE CONVENTION CITOYENNE SUR LA DÉMOCRATIE POUR PASSER À LA VIÈME RÉPUBLIQUE EN 2025 AU PLUS TARD

**UNE LOI À VOTER DÈS 2022 :** *Vers une VIe République écologique et la fin de la monarchie présidentielle en convoquant dès l'été 2022 une convention citoyenne pour le renouveau démocratique - sur le modèle de la Convention Citoyenne Climat - destinée à déterminer :*

- **Comment rééquilibrer les pouvoirs du président et du parlement ?**
- Comment permettre l'intervention populaire ? Sous quelle forme ?
- Comment changer les visages du parlement pour que les gens se sentent mieux représentés ?
- Comment réduire la technocratie ?
- Comment mieux **prendre en compte le long terme ?**
- L'abaissement du **droit de vote à 16 ans ?**
- Comment constitutionnaliser la séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif ?

### SÉRIE D'AUTRES QUESTIONS POSSIBLES :

- Comment rééquilibrer les pouvoirs entre Président de la République et Parlement en faveur des parlementaires ?
- Nous sommes pour une VIème république à condition que celle-ci comprenne toujours un Président de la République élu au suffrage universel, mais avec beaucoup moins de pouvoir : le PR ne nomme pas, seul, le Premier ministre (qui est le chef de la majorité du parlement), n'a pas le pouvoir de dissolution de l'AN, moins de pouvoir au gouvernement sur l'ordre du jour de l'AN. Le Conseil des ministres se réunit à Matignon.
- Comment faciliter l'accès de tous et toutes à la députation? Comment permettre aux élus de plus facilement retrouver un emploi normal derrière ? Quel statut de l'élu ?
- Comment repenser les pouvoirs des collectivités locales, dans le cadre d'une décentralisation aboutie préservant l'égalité des territoires, et articuler les différents niveaux institutionnels ? Et quel rôle pour le Sénat ?
- Comment mettre en place une chambre citoyenne du long terme et/ou une instance en charge de la planification écologique démocratique qui mettrait en place des conventions citoyennes sur tous les grands choix d'investissement liés aux nouvelles technologies, et intégrer les enjeux environnementaux et le principe de non-régression dans la Constitution ? Faut-il intégrer de nouveaux droits dans notre constitution ? Nous sommes favorables à l'intégration de l'IVG dans la Constitution.
- Réfléchir à l'évolution des pouvoirs du Conseil constitutionnel et changer les modalités de nomination de ses membres.
- Comment démocratiser la technocratie ? Faut-il rattacher la Cour des comptes au Parlement ? Quid du Conseil d'État ?

### LOI LIBERTÉ GLOBALE INCLUANT L'INDÉPENDANCE DU PARQUET ET DE L'IGPN ; L'ASSR NON-VIOLENCE ; LE RENFORCEMENT DÉFENSEUR DES DROITS ; LA CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDIA À BUT NON LUCRATIF

**UNE LOI À VOTER DÈS 2022 :** *La reconquête et l'élargissement de nos libertés par une grande loi de cohésion nationale incluant :*

- **L'indépendance du parquet** en changeant la nomination des procureurs.
- **Le remplacement de l'IGPN/IGGN par une autorité indépendante.**
- Création de la **société de média à but non lucratif.**
- La revalorisation du métier de policier.
- La formation - notamment des forces de l'ordre - à la **prévention des violences racistes, sexistes et sexuelles.**
- L'élargissement des prérogatives du Défenseur des Droits pour lutter contre toutes les discriminations.
- **Abrogation de la loi sécurité globale.**

#### AUTRES ACTIONS POSSIBLES :

- Abrogation des lois sécurité globale, séparatisme et antiterrorisme.

#### COMMENTAIRES DES PARTIS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Au sein de la coordination sécurité globale, c'est la réforme de la police qui est en discussion, en plus de l'indépendance de l'IGPN/ICGN pour ses missions de contrôle. Les éléments principaux à prendre en compte sont : distinction des corps de police dans leurs missions en commençant par désarmer les polices municipales pour progressivement désarmer les corps pour lesquels le port d'arme n'est pas nécessaire ; retrait des brigades d'intervention des quartiers populaires, revenir à une présence policière «normalisée» ; moratoire sur les vidéosurveillances publiques ; audit législatif des centaines de mesures sécuritaires adoptées depuis les années 2000 ; instaurer une nouvelle culture d'intérêt général dans la police : spoliations sociales, délits et crimes environnementaux, discriminations ; rediriger les budgets vers la police d'accueil dans les bureaux, la PJ et le renseignement ; créer un nouveau schéma national du maintien de l'ordre fondé sur la coopération avec les mouvements sociaux et leur protection face aux menaces extérieures.
- Rénover et renforcer notre appareil judiciaire et re-construire un lien apaisé entre police et citoyens sont deux piliers essentiels à la construction d'une société des droits et des libertés de toutes et tous.
- Sur la refondation entre forces de l'ordre et population en France, le rapport de la fondation Jean Jaurès auquel l'un de nos adhérents a activement contribué (Jérôme Giusti) .

# ANNEXES

# 1. PROPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA RÉPUBLIQUE ÉCOLOGIQUE

## RDJ

### TROIS victoires basculantes :

#### 03.1 inspiré par la CCC

Adopter et mettre en œuvre sans filtre 100% des mesures de la Convention Citoyenne pour le Climat, tout simplement !

#### 03.2 gratuit

Mettre fin aux subventions aux énergies fossiles (près de 11 milliards/an).

#### 03.3 gratuit

Faire de l'écologie un prérequis constitutionnel à toutes les politiques et mesures publiques :

- via l'évaluation systématique, avant et après adoption, de leurs impacts sur les émissions de gaz à effet de serre ;
- et de leur cohérence avec la stratégie nationale bas-carbone.

#### 04.1 inspiré par la CCC

-Renforcer dès 2022 le droit de l'environnement dans la hiérarchie des normes françaises.

- Reconnaître les limites planétaires et le crime d'écocide ;
- Intégrer l'environnement dans l'article 1 de la Constitution ;
- Introduire la notion de communs dans le droit français.

#### 04.2 gratuit

Interdire de façon totale et immédiate les néonicotinoïdes et dès 2022 le glyphosate en mettant en place des systèmes sérieux d'accompagnement à la transition pour les agriculteurs et agricultrices ; reconnaître le préjudice écologique et humain du chlordécone avec un dédommagement des victimes.

#### 04.3

Protéger nos forêts et ne signer aucun accord commercial avec des pays favorisant la déforestation (ex : Brésil).

#### 05.1

Interdire l'élevage intensif, l'élevage en cage, case, stalle, box ou sans accès à l'extérieur ; limiter le nombre d'animaux (terrestres comme aquatiques) autorisés par élevage, en mettant en place des systèmes sérieux d'accompagnement à la transition pour les éleveurs.

#### 05.2

Interdire la pêche au chalut et le chalutage de grands fonds.

#### 05.3 gratuit

Interdire la mise à mort d'animaux à des fins uniquement de loisir.

#### 05.4

Encadrer de façon stricte le transport et l'abattage des animaux aquatiques et terrestres.

## PLUS JAMAIS ÇA

**Objectif 8 :** Accompagner durablement la reconversion

Mesure 28 : Une loi pour soumettre les entreprises à l'Accord de Paris et interdire les dividendes climaticides.

Mesure 29 : L'arrêt des soutiens publics aux acteurs polluants.

Mesure 30 : Accompagner la reconversion via des systèmes de formation et d'enseignement-recherche renouvelés.

**Objectif 9 :** Transformer nos modes de production, de mobilités et de consommation

Mesure 31 : Stopper toutes les négociations et finalisations d'accords de commerce et d'investissement.

Mesure 32 : Repenser les mobilités.

Mesure 33 : Une loi pour bâtir une économie de sobriété.

Mesure 34 : Un plan de transition sociale et écologique de l'agriculture et de l'alimentation.

---

## PACTE POUR LA TRANSITION

#01. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).

#02. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financements éthiques.

#03. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.

#05. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

#06. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.

#07. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.

#08. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.

#09. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.

#10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.

#11. Mettre en œuvre une démarche territoire citoyenne ambitieuse à énergie positive ou plan climat, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergies renouvelables notamment citoyennes.

#12. Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

#13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.

#14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité des transports en commun sur le territoire.

#15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.

#16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.

#17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.

#18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

#19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.

#20. Développer les habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.

#29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

---

## **PACTE DU POUVOIR DE VIVRE**

### **Développer des mobilités plus durables et sortir de la dépendance aux énergies fossiles**

44. Fixer la fin de vente des véhicules essence / diesel neufs à un horizon compatible avec l'Accord de Paris.

45. Réengager l'État dans le maillage ferroviaire du territoire, pour lutter contre le dérèglement climatique et les fractures territoriales.

46. Faire respecter l'obligation de plans négociés de mobilité dans les entreprises / administrations et les territoires.

47. Instaurer le droit pour tous les salariés de bénéficier du remboursement employeur pour les frais de covoiturage ou de vélo liés aux trajets domicile-travail.

### **Organiser la transition écologique dans les territoires et anticiper les mutations de l'emploi**

48. Créer des budgets participatifs au niveau local pour organiser la transition : 10 milliards de l'État, 10% du budget des collectivités locales, 10% du budget de l'ANRU.

49. S'engager résolument dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie, créatrices d'emplois non délocalisables.



50. Garantir l'accompagnement des salariés et des entreprises quant aux conséquences de la transition écologique sur l'emploi.

**Instaurer une fiscalité écologique solidaire et sociale**

51. Adopter une trajectoire de la taxe carbone compatible avec l'Accord de Paris et reverser l'ensemble des recettes de la fiscalité écologique aux ménages et au financement de la transition.

52. Supprimer les subventions et mesures fiscales dommageables à l'environnement et à la préservation du patrimoine naturel.

Adopter un plan d'investissement dans la transition écologique.

53. Sortir les investissements verts du calcul du déficit public dans les règles européennes.

54. Définir un plan d'investissement public et privé dans la transition écologique à hauteur des 55 à 85 milliards d'euros manquants par an entre 2019 et 2023.

## **2. PROPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA RÉPUBLIQUE SOCIALE**

### **PACTE DU POUVOIR DE VIVRE**

#### **Une économie et une finance vraiment responsables**

27. Adosser la rémunération variable des dirigeants à la performance sociale et environnementale, et pas seulement financière.

28. Rendre les stratégies climat des entreprises réellement compatibles avec l'accord de Paris.

29. Taxer plus fortement les dividendes et taxer le rachat par les entreprises de leurs propres actions.

30. Conditionner les aides publiques aux entreprises pour les rendre solidaires de leur territoire.

31. Soutenir l'économie sociale et solidaire (coopératives, mutuelles et associations) et des modèles d'organisation d'entreprises plus responsables.

32. Porter politiquement les spécificités du modèle non lucratif français au niveau européen.

33. Définir des services sociaux d'intérêt général préservés des logiques de marché.

#### **Redonner du sens au partage des richesses**

34. Plafonner les rémunérations des dirigeants d'entreprise, et encadrer les écarts entre les plus hautes et les plus basses rémunérations.

35. Négocier le partage de la valeur ajoutée au sein des entreprises et avec les sous-traitants.

36. Revaloriser les minimas sociaux et les faire évoluer au même rythme que les revenus du travail.

#### **Engager une réforme de la fiscalité pour plus de justice**

37. Introduire une plus grande progressivité de l'impôt (impôt sur le revenu et fiscalité indirecte).

38. Taxer les hauts patrimoines.

39. Mettre fin aux dérogations bénéficiant aux revenus du capital.

40. Évaluer, modifier et réorienter les dépenses (niches) fiscales et les aides publiques aux entreprises pour qu'elles profitent à l'emploi, à la transition écologique, à l'investissement social et à la qualité de vie.

41. Augmenter les moyens pour lutter contre l'évasion et l'optimisation fiscale, et

promouvoir une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés au niveau européen.

---

## **PLUS JAMAIS ÇA**

**Objectif 3 :** Du travail pour toutes et tous

Mesure 9 : Hausse des salaires.

Mesure 10 : Le maintien des droits pour les intermittent·es, l'indemnisation des chômeur·euses.

Mesure 11 : La réduction et le partage du temps de travail.

Mesure 12 : L'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font du profit.

Mesure 13 : La revalorisation immédiate des salaires et des carrières des femmes.

**Objectif 4 :** Garantir la satisfaction des besoins essentiels

Mesure 14 : Pour la création d'emplois dans l'agriculture.

Mesure 15 : Pour un droit garanti au revenu et à la protection sociale pour toutes et tous.

Mesure 16 : Pour l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous.

Mesure 17 : Pour l'accès et le droit au logement de qualité pour toutes et tous.

**Objectif 5 :** Pour une réelle solidarité internationale

Mesure 18 : Engager des annulations de dettes des pays les plus pauvres.

Mesure 19 : Pour un fonds d'aides internationales.

Mesure 20 : La mutualisation des savoirs et des brevets pour garantir l'accès mondial à l'innovation et la coopération sur les biens médicaux.

Mesure 21 : Pour la souveraineté alimentaire pour tous les peuples.

---

## **RENCONTRE DES JUSTICES**

### **06.1**

Atteindre l'objectif "0 personne sans hébergement d'urgence" immédiatement et "0 mal logé" d'ici 2030 en faisant respecter et en étendant les dispositifs existants, ainsi qu'en renforçant la réinsertion sociale des personnes.

Fournir un hébergement inconditionnel, adapté (création de centres non mixtes pour femmes, pour hommes, pour familles et SDF avec animaux) et sécurisants pour les plus vulnérables ;

Loi SRU et construction de logements sociaux et très sociaux à hauteur des besoins ;  
Encadrement des loyers, permis de louer..

Mettre fin aux politiques d'expulsion, de démantèlement des bidonvilles et au non-respect des droits des gens du voyage, avec création de logements réservés ;

Protéger sans condition les occupants et petits propriétaires du péril et de l'insalubrité, sur le modèle de la Charte citoyenne du relogement de Marseille.

### **06.2**

Atteindre l'objectif "0 logement vacant en 2030" grâce à l'augmentation de la taxe «vacances», la réoccupation des logements vacants et la réquisition si nécessaire, pour limiter la spéculation, l'étalement urbain et répondre à l'urgence sociale.

### **06.3**

Créer une norme "logement digne, écologique et accessible" obligatoire d'ici 2030

---

pour tout nouveau bâti et rénovation, en commençant par :

- introduire l'obligation de la rénovation des logements avec un reste à charge égal à 0 pour les propriétaires en difficulté financière (par l'octroi de subventions ou la mise en place de prêts à taux 0) ;
- faciliter l'implantation d'habitats légers et/ou réversibles qui ont l'avantage d'être très peu chers et écologiques.

### **23.1**

Trouver un équilibre plus juste entre une fiscalité sur l'emploi, le capital et les ressources naturelles, pour protéger l'emploi, les petites entreprises et respecter les limites planétaires.

- Rétablir l'ISF ou un impôt sur les grandes fortunes ;
- Taxer les transactions financières, les robots et le stockage de données ;
- Transformer voire supprimer le CICE ;
- Lutter véritablement contre l'évasion fiscale ;
- Taxer les émissions carbone des grandes entreprises polluantes.

### **23.2**

Mettre en place un plan de création monétaire de 100 milliards d'euros pour une réorientation et une relocalisation solidaires de l'agriculture, de l'industrie et des services, pour les rendre plus justes socialement et en mesure de répondre à la crise écologique.

### **23.3**

Créer une Banque Publique d'intérêt général avec une obligation de transparence et un comité de vigilance.

### **23.4**

Séparer les banques de dépôt des banques d'investissement afin d'éviter de faire peser sur l'économie réelle les risques pris par les marchés financiers (comme en 2008) ; réguler l'épargne (livrets réglementés, assurance vie...) et les crédits en cours des entreprises, des particuliers et des acteurs publics en fonction des nouveaux indicateurs de création de richesse ; imposer une exigence de transparence des banques sur leurs placements et leur gestion.

### **24.1**

Dès 2022, instaurer un revenu universel pour les jeunes de 18 à 25 ans ; d'ici 2030, l'élargir à toutes et tous.

### **24.2**

D'ici 2030, réduire le temps de travail obligatoire (semaine de 32h, retraite à 60 ans, après 37,5 annuités) pour permettre une meilleure répartition et rompre avec le productivisme ; abandonner le projet de réforme des retraites actuellement suspendu.

### **24.3**

Plafonner les écarts salariaux pour permettre d'augmenter le SMIC et les salaires et refinancer l'assurance-chômage ; abandonner le projet de réforme de l'assurance-chômage actuellement suspendu.

### **24.4**

Protéger le droit du travail et lutter contre les discriminations au travail.

- Abroger la loi Travail, notamment son article 2 discriminant et inconstitutionnel, et niveler les conventions collectives par le haut ;

- Renforcer les tribunaux prud'homaux, l'inspection du travail, l'accompagnement juridique des personnes et lutter contre les inégalités salariales entre femmes et hommes via un certificat d'égalité obligatoire pour les entreprises ;
- Former les agents et juges à la lutte contre les discriminations systémiques.

## **24.5**

Mettre fin à la précarisation de l'emploi non salarié et du travail domestique : créer une sécurisation professionnelle pour lutter contre la précarité généralisée dans certains secteurs (VTC, livreurs, indépendants...).

---

## **CONVENTION CLIMAT**

### **PROPOSITION PT4.1 : ACCOMPAGNER LES SALARIÉS ET LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION**

À l'issue des échanges avec différents acteurs et experts, et au regard de nos expériences individuelles et collectives, nous considérons en tant que citoyens qu'il faudrait prendre les décisions suivantes :

- Anticiper et planifier la reconversion des entreprises qui seront touchées par ces évolutions ;
- Créer et financer les formations professionnelles initiales et continues. Il y a un besoin d'investissement massif pour la transition sociale et professionnelle dans le cadre de la transition pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et de la forte transformation de nos entreprises que cela implique ;
- Accompagner les personnes qui perdraient leur emploi, former les personnes et entreprises dont les emplois évoluent (cf. secteur du bâtiment avec une spécialisation dans l'isolation) ;
- Maintenir le niveau des salaires : les évolutions des métiers des personnes doivent permettre d'accéder à un emploi stable et valorisant ; il faudra valoriser les métiers qui incluent des pratiques écoresponsables (notamment la revalorisation des salaires au regard des nouvelles compétences acquises).

### **PROPOSITION PT4.2 : CRÉER UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DE LA TRANSITION DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL**

À l'issue d'échanges avec différents acteurs et experts, et au regard de nos expériences individuelles et collectives, nous considérons en tant que citoyens qu'il faudrait prendre les décisions suivantes :

- Faire un diagnostic régional par filière afin d'identifier les besoins par région en fonction des secteurs d'activités existants, ceux en transformation, les secteurs qui disparaissent, les opportunités d'activité à développer par région et les régions qui ont les compétences pour les formations, ainsi que les formations à développer dans chaque région ;
- S'appuyer sur le Plan de Programmation Emploi, Compétences (PPEC) et le renforcer pour mettre en œuvre de manière massive ces dispositifs et outils de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) dédiés à la transition énergétique et écologique. Le PPEC datant de 2015 sera mis en œuvre dès 2021, puis renforcé dès l'année suivante. L'État doit apporter un effort plus important au Programme d'investissements Compétences (PIC), peut-être 100 000 formations/an vers les métiers verts et verdissants. Cette mesure doit être actée dès la prochaine loi de finances PLF 2021, soit en révisant les priorités du budget PIC actuel, soit en l'augmentant.
- Mettre en œuvre par étape les dispositifs de GPEC territoriale et multisectorielle avec des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat : les 98 projets

pilotes, en vue d'une généralisation. Les initiatives existantes peuvent être généralisées (type Contrat d'Etudes Prospectives (CEP) Evolution Compétences Emplois Climat Ile-de-France (ECECLI), ainsi que les outils passerelles métiers croisant les niveaux secteur, filière et territoire, complétés par des outils de GPEC type CV [Curriculum Vitae] de site3). Des instances de gouvernance, de coordination et d'échange dans chaque région incluront les acteurs de l'environnement et de la transition. Ces instances par leur constitution doivent montrer le changement de paradigme et la priorité mise sur la prise en compte du climat et de l'environnement. Elles assureront un lien entre l'existant et le nouveau.

---

## **PACTE POUR LA TRANSITION**

#01. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).

#21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.

#24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.

#25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.

#26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

---

## **LES JOURS HEUREUX**

### **Partager le travail**

Le chômage est depuis longtemps la préoccupation numéro un des Français. Plus de 6 millions de personnes sont aujourd'hui inscrites à Pôle Emploi. Cette épreuve est synonyme de difficultés financières ...

### **Vers des écarts de revenus de 1 à 10**

Au cours des dernières décennies, les écarts de revenus réels (c'est-à-dire l'ensemble des revenus nets après impôt) ont explosé en France. Les bas revenus ont décroché : entre 1990 et 2014, le pouvoir d'achat ...

### **Pour un renouveau de notre Sécurité sociale**

Dans la France de 1945, le projet politique de sécurité sociale a su conjuguer mieux-vivre et redressement en instaurant des droits fondés sur les principes de solidarité et de redistribution ...

### **Contre le «libre-échange» : taxes aux frontières et politique de coopération**

Une entreprise textile qui quitte le Nord de la France pour la Pologne, avant de déménager en Bulgarie, et peut-être en Grèce. Des firmes du CAC 40 qui ne paient que 8 % d'impôt sur les sociétés ...

### **Reprendre en main la finance**

Notre société et la nature sont passées sous l'emprise de la finance. Cette

---

domination s'exerce par des acteurs (investisseurs, banquiers) dont le poids politique est devenu considérable ...

### **Des revenus moins inégaux**

«Dans les entreprises, aucune rémunération globale ne pourra être supérieure à 20 fois la rémunération la plus basse.»

### **Mieux partager le travail**

«Une loi permettra à toute entreprise volontaire d'embaucher sans surcoût en réduisant le temps de travail par salarié ; les Français pourront ensuite se prononcer par référendum sur une généralisation négociée de la mesure.»

## 3. PROPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

### PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

#### Permettre l'expression et la participation de tous les citoyens et citoyennes

55. Accroître le pouvoir d'expression des plus défavorisés.

56. Mettre en œuvre une stratégie nationale sur l'engagement citoyen tout au long de la vie.

57. Soutenir la vie associative et syndicale en renforçant ses moyens et en prenant en compte ce qu'elle représente.

58. Inclure des citoyennes et citoyens tirés au sort dans le CESE (Conseil économique social et environnemental) et les CESER (Conseil économique social et environnemental régional).

59. Mieux inscrire le CESE dans le processus d'élaboration législatif et renforcer son rôle d'évaluation des lois et des politiques publiques.

#### Co-construire les politiques publiques

60. Multiplier les jurys citoyens pour l'évaluation des projets de loi, des politiques publiques, mais aussi avec un droit d'interpellation des gouvernements et institutions.

61. S'appuyer sur la vitalité associative dans les politiques publiques et l'encourager en permettant partout le déploiement des initiatives citoyennes.

62. Impliquer les citoyens et la société civile organisée dans l'élaboration des politiques de redistribution et politiques sociales.

---

### PLUS JAMAIS CA

**Objectif 1 :** les conditions pour un déconfinement assurant la sécurité sanitaire, la démocratie et les droits

Mesure 1 : La gratuité des masques et l'accès aux tests pour toutes et tous.

Mesure 2 : Un plan d'urgence pour l'hôpital public.

Mesure 3 : Un plan contre les violences faites aux femmes.

Mesure 4 : Garantir la sécurité au travail.

**Objectif 2 :** Assurer la sécurité sanitaire en renforçant les droits démocratiques et individuels.

Mesure 5 : La levée de l'État d'urgence sanitaire.

Mesure 6 : Le renforcement des droits des travailleuses et des travailleurs.

Mesure 7 : Pour les droits des femmes et contre le sexisme.

Mesure 8 : Pour les droits des personnes étrangères et incarcérées.



## RENCONTRE DES JUSTICES

### Renforcer dès 2022 la place des citoyennes et des citoyens et la démocratie directe en changeant la Constitution pour :

- Reconnaître le vote blanc.
  - Mettre en place le RIC délibératif.
  - Créer une assemblée citoyenne de la participation citoyenne et du long terme (ayant un droit de veto suspensif vis-à-vis de l'Assemblée Nationale et du Sénat) ou démocratiser le haut-commissariat au plan en l'adossant à un instrument financier.
  - Renforcer le principe de subsidiarité pour casser les grands monopoles technocratiques (Bercy, Education nationale...) et donner beaucoup plus de pouvoir aux collectivités locales, notamment les régions.
  - Rendre inéligible à vie, pour certains types de condamnation judiciaire.
- 

## CONVENTION CLIMAT

### C5.3.1. Encourager la participation citoyenne

Parce que la sensibilisation peut passer par le « faire ensemble » plutôt que par de l'information descendante, nous recommandons de favoriser les démarches de participation citoyenne autour du développement durable, sous toutes ses formes :

- Projets participatifs comme les jardins partagés, les animations dans les quartiers dans le cadre de projets de réaménagement, les ateliers de quartier autour de l'écologie pratique : cuisine, cosmétique, produits d'entretien, vêtements, etc. ;
- Soirées débats entre citoyens, où les citoyens échangent d'égal à égal, comme nous l'avons fait dans nos clim'apéro ;
- « Mini-conventions citoyennes pour le climat » pour élaborer collectivement des propositions concrètes pour l'environnement dans nos villes, nos campagnes, nos quartiers, nos régions, etc.

Vote des 150 citoyens de la CCC à la session bilan :

- Ils ont jugé insuffisante la prise en compte par le gouvernement de leurs propositions (3/10) ;
  - Que "les conventions citoyennes sont de nature à améliorer la vie démocratique" (8/10) ;
  - Et que cette @Conv\_Citoyenne a permis d'accélérer la lutte contre le changement climatique (7/10).
- 

## PACTE POUR LA TRANSITION

#04. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.

#18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

#20. Développer les habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.

#28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.

#29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

---

## LES JOURS HEUREUX

1- Renouveler nos institutions : "Une nouvelle Constitution pour la France sera rédigée par des citoyens tirés au sort, puis sera soumise à référendum.»

2 - Oxygéner la démocratie locale : La décentralisation s'est arrêtée au maire, et rares sont les communes françaises qui expérimentent une véritable démocratie locale. Certes, la loi constitutionnelle du 28 mars 2003, en créant le droit de pétition ...

3 - Quartiers populaires : pour une démocratie d'initiative citoyenne. La crise de la démocratie française se pose avec une acuité particulière dans les quartiers populaires où les difficultés sociales et la crise de la représentation s'y font sentir plus qu'ailleurs ...

4 - Refonder la démocratie française : L'incapacité de nos sociétés à répondre efficacement à l'intérêt général, aux défis économiques, sociaux et environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle s'explique en grande partie par les dysfonctionnements de notre système politique, de ses valeurs constitutives et de l'ingénierie démocratique.

5 - Démocratiser les institutions européennes : Le projet européen a représenté pour beaucoup un espoir de coopération, de paix et de rapprochement entre les peuples. Des progrès ont été réalisés dans un premier temps. Mais, depuis les années 1990 ...

6 - Démocratie sans corruption : La corruption est l'un des cancers les plus violents de la démocratie. À l'origine de ce mal, de simples conflits d'intérêts non déclarés qui détournent l'intérêt général au profit de l'intérêt d'un individu ou ...

7 - Pour une information libre, pluraliste et citoyenne : L'information constitue un "bien commun" qui concourt à l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie et relève de l'intérêt général. Or, 71 % des Français considèrent que "les journalistes ont tendance à ...

**LA PRIMAIRE  
POPULAIRE**